

Programme de la Formation

TRAMES VERTES ET BLEUES URBAINES, des documents d'urbanisme aux projets

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'intégration de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme est une obligation réglementaire, c'est également un projet politique. La traduction au niveau local et en contexte urbain peut questionner les acteurs du territoire : quelle(s) méthode(s) d'identification choisir ? Quels acteurs du territoire associer ? Comment développer un projet avec la trame verte et bleue ? Quels outils réglementaires mobiliser ? Comment représenter la trame verte et bleue ? Au delà du document de planification, comment faire vivre la démarche ?

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Aborder les enjeux de la trame verte et bleue à différentes échelles – du grand territoire au site de projet – et temporalités de projet, du réglementaire à l'opérationnel.

PUBLIC CIBLE

Maîtres d'oeuvre, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, aménageurs, services de l'Etat, collectivités territoriales...

PRÉREQUIS

Connaissances de base en environnement et/ou urbanisme

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

Module

Trames vertes et bleues

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages :

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- préciser les spécificités des trames vertes et bleues en milieu urbain et périurbain et l'intérêt des différentes approches d'identification
- identifier les outils permettant d'intégrer les trames vertes et bleues dans les documents de planification et leur application dans le projet
- appréhender la mise en oeuvre opérationnelle au travers de cas pratiques

FORMATEUR(S)

DAVID Michael - Docteur en droit public
GALLATO Cécile - Chef de projet Environnement et Transition énergétique
CASTELLAN Céline - Ingénieur-paysagiste Urbaniste spatialiste
NASSIET Cécile - Assistante d'étude environnement

OUTILS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique utilisée repose sur l'analyse de cas concrets de complexité croissante, enrichis par les apports expérientiels de l'intervenant et de chacun des participants.

Le programme ci-dessus est fourni à titre indicatif, dans une optique d'adaptation au public, il pourra être plus ou moins largement modifié selon les attentes.

PROGRAMME

8h30 - 9h00 | Accueil - présentation de la session - contextualisation de la problématique : évolution des points de vue sur la nature
[Céline Castellan]

09h00 - 9h30 | La trame verte et bleue du point de vue réglementaire
[Michaël David, conseiller juridique à l'a-urba]

9h30 - 10h30 | La trame verte et bleue du point de vue scientifique
- Partager le même socle scientifique : comprendre les concepts et objectifs de la trame verte et bleue ; connaître les spécificités de la trame verte urbaine.
[Cécile Nassiet, urbaniste spécialiste environnement à l'a-urba]

> *Questions- Débats*

10h30 - 10h45 | Pause

10h45 - 12h30 | Du diagnostic à la mise en projet, décryptage des éléments de réussite
- Comprendre les différentes méthodes d'identification de la trame verte et bleue, leurs intérêts et limites.
- Comment passer du diagnostic au projet politique ? Paysage et responsabilité du territoire, des pistes pour aider à la mise en projet de la trame verte et bleue
- Analyse comparée des SCoT et PLU réalisés par l'a-urba et l'audap
- Décryptage des leviers favorables à la mise en oeuvre de la TVB : contexte politique et technique, état des connaissances, anticipation, transversalité...
[Céline Castellan et Cécile Gallato, géographe spécialiste environnement à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées]

> *Questions- Débats*

12h30 - 13h30 | Déjeuner

13h30 - 15h | La trame verte et bleue dans le SCoT
- Introduction : le cadre réglementaire de la TVB dans les SCoT [Michaël David]
- Connaître les types d'orientations et prescriptions permettant la prise en compte de la trame verte et bleue et l'importance de la cartographie [Cécile Gallato et Cécile Nassiet]

15h - 15h15 | Pause

15h15 - 17h | La trame verte et bleue dans les PLU
- Introduction : le cadre réglementaire de la TVB dans les PLU [Michaël David]
- Identifier la déclinaison des outils réglementaires disponibles, les intérêts et limites de chaque outil
- Focus sur le coefficient de biotope.
- Discussion autour d'études de cas concrets intégrant une dimension biodiversité forte
[Céline Castellan]

17h-17h30 | Questions-débats

17h30 | Conclusion de la formation